

DECISION N° 2022 – 158

VB/SR/po

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu la décision n°2022-153 en date 14 juin 2022 portant modification de la liste d'experts scientifiques et techniques de l'Ined;

Vu l'arrêté en date du 30 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux pour le recrutement de trois ingénieur·e·s d'études de classe normale à l'Institut national d'études démographiques;

DECIDE

Article 1^{er} : Composition du jury du concours externe n° 2022-05 pour le recrutement d'un·e ingénieur·e d'études de classe normale, affectation : service des enquêtes et sondages de l'Ined :

Présidente du jury : Carine Burricand – Adjointe au chef du département des enquêtes statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Membres :

- **Géraldine Duthé** – Directrice de recherche au sein de l'Ined
- **Mathieu Grzybek** – Chargé de mission au sein du Ministère de la justice
- **Catherine Guevel** – Secrétaire générale de l'unité ELFE au sein de l'Ined
- **Thomas Merly-Alpa** – Chef du service des enquêtes et sondages au sein de l'Ined

Article 2 : Le secrétaire général de l'Ined est chargé de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage à l'Ined.

Fait, le 14 juin 2022

La Directrice de l'Ined,



Magda Tomasini